

La Faculté de Médecine:

L'enseignement des sciences médicales en Algérie remonte au début de la période coloniale.

En effet, le premier établissement Français d'enseignement supérieur en terre algérienne était consacré à la médecine. Elle est passée par plusieurs étapes et fut l'une des quatre (04) écoles qui furent à l'origine de l'institution de l'université d'Alger en 1909.



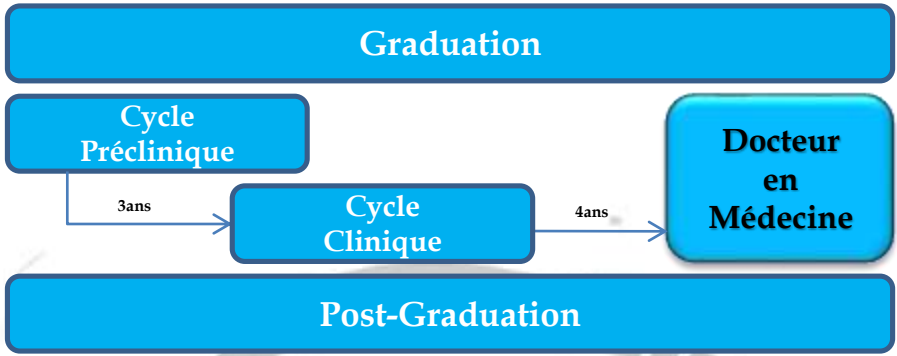
La Faculté de Médecine était située sur le site de La perrine en partie au site actuel de la « Faculté Centrale ». Récemment, un nouveau site de dix milles (10 000) places pédagogiques a été réalisé à Ziania dans la commune de Ben Aknoun, dotant cette faculté d'un édifice d'une haute qualité architecturale et ouvert à la modernité. Le projet s'étend sur une superficie de 6 ha et prend en charge 22 345 étudiants.

La faculté de Médecine est constituée de trois (03) départements :

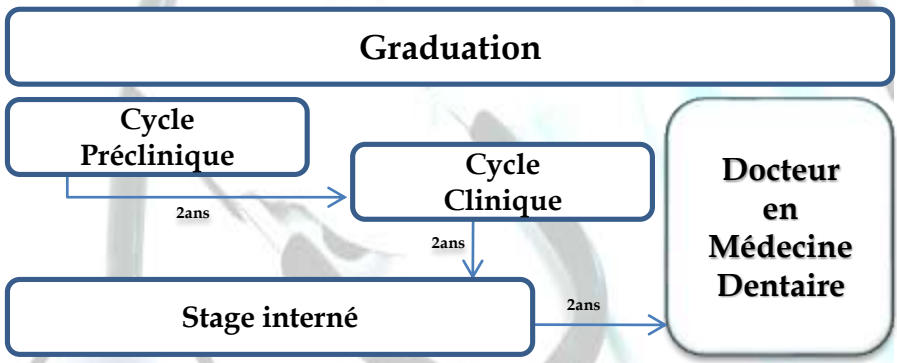
- Le Département de Médecine;
- Le Département de Chirurgie Dentaire;
- Le Département de Pharmacie.

Les conditions d'admission, basées sur la moyenne des notes obtenues au baccalauréat sont fixées par un arrêté ministériel annuellement actualisé...

A- Médecine



B- Médecine Dentaire



C- Pharmacie

